Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20250213-2025010211acqui-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 6 février 2025

<u>Objet</u>: Demande de subvention à la Collectivité de Corse dans le cadre de l'acquisition de collections 2025 pour la médiathèque de l'Alb'Oru et la Bibliothèque du Centre

Date de la convocation : 31 janvier 2025

Date d'affichage de la convocation : 31 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six février à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 22

Nombre de membres présents : 25

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Madame POLISINI Ivana; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Monsieur MILANI Jean-Louis; Monsieur PERETTI Philippe; Madame CARRIER Marie-Dominique; Madame COLOMBANI Carulina; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Monsieur DE ZERBI Alexandre; Madame BELGODERE Danièle; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin; Monsieur TATTI François; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Madame LACAVE Mattea à Monsieur GRASSI Didier;

Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame VIVARELLI-MARI Jéromine;

Monsieur LINALE Serge à Monsieur ROMITI Gérard ;

Madame PELLEGRI Leslie à Monsieur Del Moro Alain;

Monsieur PAOLI Jean-François à Monsieur ZUCCARELLI Jean.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire : Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20250213-2025010211acqui-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2025

Vu le guide des aides Culture de la Collectivité de Corse et notamment le volet « aide à l'aménagement et à l'équipement des médiathèques »;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 4 févier 2025 ;

Considérant l'objectif de la ville de Bastia de développement et d'élargissement à de nouveaux publics de la lecture et de l'offre culturelle ;

Considérant que la médiathèque Alb'Oru et la bibliothèque du centre envisagent d'acquérir des ouvrages et des documents multimédia pour un montant de 70 673,08 HT;

Considérant la mise à disposition de ces fonds permettant, entre autres, une exploitation pour l'organisation de conférences, expositions et actions d'animations diverses ;

Considérant que ces acquisitions peuvent être subventionnées au titre de « l'aide à l'aménagement et à l'équipement des médiathèques ».

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** le programme d'acquisitions des collections 2025 de la médiathèque Alb'Oru et de la bibliothèque du centre.

Article 2:

- Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Acquisitions de collections 2025 pour la médiathèque Alb'Oru et la bibliothèque du centre	70 673,08	CC – Règlement des aides Culture – « aide à l'aménagement et à l'équipement des médiathèques » (60%)	42 403,85 28 269,23
Total dépenses	70 673,08	Total recettes	70 673,08

Article 3:

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondants et signer les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 13/02/2025

Pierre SAVELLI
Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappele que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peur être sais via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.

2025/FEV/01/11